

 <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1103642-le-teilleul-ils-optent-pour-des-travaux-d-inte...>

 2 min read

Le Teilleul. Ils optent pour des travaux d'intérêt général

Cette annonce a fait mouche au conseil municipal du Teilleul du 8 février. Il a été présenté une mesure de responsabilisation des élèves *"entre les établissements scolaires du Mortainais et la commune"*. Les collèges et lycées, privés comme publics, ont constitué un comité jeunesse piloté par le Forum du Mortainais et mis en œuvre des mesures de responsabilisations. Ces mesures visent à offrir une approche alternative et constructive aux sanctions disciplinaires traditionnelles pour les jeunes. La sanction peut se réaliser au sein d'une association, d'une collectivité, d'un rassemblement de personnes publiques ou d'une administration de l'Etat. En conséquence, une convention est passée entre l'établissement scolaire de l'élève et l'organisme d'accueil. L'objectif est de faire participer l'élève à des activités socioculturelles, de formation ou encore à des tâches de manière à induire une réflexion sur son acte, à le responsabiliser et ainsi contrer une éventuelle exclusion temporaire ou une déscolarisation.

Durée maximale de cette mesure : 20h

La durée maximale de cette mesure est de 20h, ne doit pas dépasser 3h par jour, elle doit être au plus proche du domicile, et être réalisée en dehors des heures d'enseignement. A titre expérimental, de mars à juin 2023, le collège Robert de Mortain a décidé de mettre en place des mesures de responsabilisation avec les structures de l'accueil collectif de mineurs de Barenton, le Forum du Mortainais et la municipalité de Mortain-Bocage. Pour faire suite à l'appel lancé par le comité jeunesse pour de nouvelles structures accueillantes, et après discussion, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a donc approuvé à l'unanimité de devenir partenaire et a chargé la maire, Véronique Künkel, des formalités. Sandrine Crochet a été nommée référente élue.